L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureau : No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI, 11 SEPTEMBRE 1886.

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

Entre New York et le Havre.

Les magnifiques navires de cette ligne favorite pour le continent (cabines pourvues de sonnettes électriques), partiront de la jetée No. 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street, comme suit:

LA CHAMPAGNE, Traub, samedi, 11 sept.
LA NORMANDIE, de Kersabiec, samedi, 18 sept
LA GASCOGNE, Santelli, samedi, 25 sept.
LA BRETAGNE, de Jonsselin, samedi, 2 oct.

Prix du passage pour le Havre.

Première cabine (vin compris)..........$80 $100 et $120
Deuxième classe..........$60
Billets aller et retour à prix réduits.
Entrepont, $25, avec aménagement supérieur comprenant vin, literie et ustensiles.
Pour fret et passage, s'adresser à
AD. SCHREIBER,
61 rue Carondelet, au premier.
P. S.—Chèques sur la Banque Transatlantique de Paris.

RED STAR LINE.

Steamers de la malle Royale Belge et des E.-U. partant tous les samedis.

ENTRE NEW-YORK ET ANVERS

LE RHONE, GERMANY, ITALY, HOLLAND ET FRANCE.

Prix d'automne et d'hiver.

1re cabine, $60 à $75. Aller et retour, $110 à $125. 2e classe, $45 payé d'avance. Aller et retour, $90. Entrepont, à bas prix.

Peter Wright & Sons, Gen. Agts., No 55 Broadway, N. Y.,
A. K. MILLER & CO., 37 Carondelet.
F. B. GUEDRY, 19 rue du Camp.
Ed. A. YORKE, coin Carondelet et Gravier.
4 nov—85 1 an

LIGNE CROMWELL.

POUR NEW-YORK DIRECTEMENT.

Partant Mercredi 15 septembre à 9 A. M.
Cette ligne se compose des steamers suivants: KNICKERBOCKER. HUDSON, LOUISIANA. NEW ORLEANS.
Le steamer LOUISIANA, Capt. Gager.
artira de son quai au pied de la rue Toulouse
ASSURANCE PAR CETTE LIGNE 1|2 P. 0|0
Passage—Cabine..........$40
Entrepont..........20
Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour Liverpool, Brême et le Hâvre.
Pour fret ou passage s'adresser à
ALFRED MOULTON & CO.,
Rue Carondelet No 41
4mai—1 an

MANDEVILLE ET COVINGTON.

LE STEAMER
NEW CAMELIA,

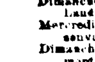

A partir du 11 mai 1886, partira de Milneburg à l'arrivée du train du Louisville and Nashville Passenger Depot rue du Canal.
Lundi et Jeudi, pour Mandeville, Lewisburg, Madisonville, Old Landing à..........1 p. m.
Mardi, vendredi et Samedi, pour Mandeville, Lewisburg et Madisonville, le samedi allant jusqu'à Old Landing à..........4 p. m.

EXCURSIONS.
Mercredi pour Mandeville et Old Landing à..........8 a. m.
Dimanche, pour Mandeville et Old Landing à..........7 a. m.
Mercredi, pour Mandeville et Madisonville à..........6 p. m.
Dimanche, pour Madisonville directement à..........6 p. m

RETOUR.
Le steamer part de Madisonville les lundis, mercredis, jeudis et samedis à..........5 a. m
De Old Landing les mardis et vendredis à..........6 a. m.
De Old Landing les mercredis et dimanches à..........2 p. m.
Les eaux et le temps le permettant.
Les jours d'excursion, le prix, aller retour era de $1. Enfants, moitié prix
Fret reçu tous les jours au dépôt du chemin de er Louisville & Nashville, à la tête de la rue Girod.
W. G. COYLE, Agent.
9mai | No. 47 rue Carondelet.

Ligne régulière du haut de la côte

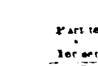

Les bateaux à vapeur suivants de la Red River and Coast Line partiront comme suit à partir de cette date.
Pour le Bayou Lafourche, Donaldsonville, et aux les débarcadères intermédiaires
ASSOMPTION,
Part tous les LUNDIS, à 5 heures p. m., et les VENDREDIS, à midi.
Pour Donaldsonville, et tous les débarcadères intermédiaires de la côte,
JEWEL.
Part tous les MERCREDIS à midi, et les SAMEDIS, à 5 heures p. m.
1er sept— B. RIVET, Agent.

CHEMINS DE FER.

Chemin de Fer Pontchartrain.

Les trains partent de la gare, au pied des Champs-Elysées, à 5.30, 7, 8, 9.30, 10.30 et 11.30 du matin, 1 et 2 h. de l'après midi. Ils partent de la gare L. & N. au pied de la rue du Canal, toutes les demi-heures, de 3 h. de l'après-midi à 11 h. du soir. Tous les trains de bateaux partent de la rue du Canal.
11juin—

LOUISVILLE, NEW ORLEANS —AND— TEXAS RAILWAY.

MISSISSIPPI VALLEY ROUTE.

Arrivée.	Départ.
No 1..........8.00 A. M.	No 2..........5.00 P. M
No 3..........6.50 P. M.	No 4..........7.35 A. M
No 5..........10.00 A. M.	No 6..........4.15 P. M.

Les trains Nos 1 et 2 font un service quotidien entre la Nouvelle-Orléans et Memphis, ils ne s'arrêtent pas entre la Nouvelle-Orléans et Baton Rouge ni entre Vicksburg et Burdette.
Les trains Nos 3, 4, 5 et 6 s'arrêtent à toutes les stations régulières et à toutes les *flag stations*.
Les trains Nos 3 et 4 correspondent à Ethel avec le train allant à Clinton, et à Harrison avec ceux allant à Natchez et Jackson.
Les trains 1, 2, 3 et 4 correspondent à Vicksburg avec les trains du V. S. et P. et V. et M. Les trains Nos 1 et 2 correspondent, à Leland avec ceux allant à Huntington, Arkansas City et tous les points de l'Arkansas.
Les trains 3 et 4 vont de la Nlle-Orléans à Greenville.
Des "Pullman Buffet sleepers" accompagnent les trains de la Nlle-Orléans à Clifton Forge, Virginie, via White Sulphur Springs; aussi, Pullman and Monarch Sleepers", entre la Nlle-Orléans et Little Rock.
Tous les trains s'arrêtent à Kenner.
JOHN BRADLEY
Agent Général.
A. J. KNAPP, G. F & P. A.
R. F. REYNOLDS,
Agent Commercial.
21 fev—

Route au Sud de la Nouvelle-Orléans, du Texas et de la Californie.

Southern Pacific Co. Atlantic System via Morgan's La. & Tex. R. R. & S. Co.

Départ de la N-Orléans.	Arrivée à la N-Orléans.
No 50 Local...8.10 a m	No 19 Califo'a.7:40 a m
No 20 Califo'a.7:30 p m	No 51 Local...6:20p m

Chars-dortoirs entre New-Orléans, Houston et Galveston sans changement, et avec un changement à San Francisco.
Jonctions à Houston avec tous les chemins de fer de ce point. Billets à vendre et places dans les chars-dortoirs à retenir tous les jours au bureau coin Magazine et Natchez.
A. C. HUTCHINSON, Gen'l Manager.
J. G. SCHRIEVER, Traffic Manager.
W. C. WATSON, Gen. Pass. Agt.

Médaille de Première Classe

DÉCERNÉE A
A. & H. MYERS,
de Philadelphie, Penn. pour le **Schuylkill Pure Malt Whiskey**, par le jury de l'Exposition Universelle de l'Industrie et du Centenaire du Coton. E. VERGNES, Agent, Bureau rue Magazine 99, Nlle-Orléans.
6 oct 85—1an

Belles Montres, Pendules, Diamants, Bijouterie, Argenterie, Etc.,
—CHEZ—

FRANTZ & OPITZ,

COIN DES RUES ROYALE ET BIENVILLE.

BIJOUTIERS ET HORLOGERS PRATIQUES.

Les plus jolis **MONOGRAMMES** gravé aux prix les plus réduits tous genres faits sur commande. 1er sept85—1an

Crescent Insurance Company.

67 et 69, rue du Camp,
NOUVELLE-ORLEANS.

Organisée comme compagnie mutuelle en 1849—Réorganisée comme compagnie d'actionnaires en 1880.

CAPITAL EN ARGENT...$400,000

A payé pour des pertes plus de NEUF MILLIONS de piastres depuis 1849.

Polices d'assurances annuelles et à échéances fixées de gré à gré, remises contre des [illegible] d'incendie.

W. R. LYMAN..........Président
CHAS. H. DOLSEN..........Vice-Président
CHAS. E. RICE..........Secrétaire

Directeurs:

Joseph Bowling,	James T. Reed,
Geo. W. Sentell,	Sam'l H. Kennedy,
W. B. Conger,	Alfred Moulton,
U. Marinoni,	W. R. Lyman,
Harry L. Flash,	Chas. H. Dolsen,
J. J. Reiss,	S. C. Coulon,
Lucien Delery,	Charles Newman,
N. D. Wallace,	M. Gillis,
R. F. W. Bachman,	C. K. David,
Wm. Gerig,	A. Rosenfield,
John D. Fisher,	Chas E. Rice,
Joseph Kohn,	Charles M. Whitney,
D. R. Calder.	

Voir nos agents dans la Louisiane, le Texas, le Mississippi et l'Arkansas.
10 juil 85—1an

Compagnie d'Assurances du Sud, DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Troisième Etat de Situation.

Conformément aux exigences de sa charte, la compagnie publie l'exposé suivant de ses affaires de l'année expirant le 31 Décembre 1885:

PRIMES REÇUES.
Sur risques d'incendie.$247,415 87
Sur risques de rivière.. 10,108 89
Sur risques de mer.... 9,398 08 — $266,922 84
Ajoutes: Primes non échues de 1884........ 49,279 56
Total primes..........$316,202 40
Ajoutes: Intérêt et escomptes.$ 20,543 51; Sauvetage.......... 119 60 — 20,663 11
Total recettes..........$336,865 51
Déduisez: Pertes payées sur incendies..........$109,803 74
Pertes payées sur rivières.......... 231 67
Pertes payées sur mer 4,509 43
Total pertes payées.$114,544 84
Primes remboursées et réductions.......... 70,584 62
Réassurances.......... 10,353 84
Taxes et licences.......... 5,279 45
Frais — Bureau, agences, Bureau des Réassureurs, appareils Babcock et Corps de Sauvetage, loyer, annonces, etc.......... 26,657 58 — 227,400 43
$109,465 08
Réserves pour les primes non échues......$ 60,589 31
Réserve pour pertes réglées et non réglées 20,823 35
Divers comptes non soldés de Décembre 1885.......... 1,314 93
Reliquat.......... 26,737 49 — $109,465 08

ACTIF
Aux côtes du marché.
Comptant en caisse..........$ 86,171 60
$40,000 Bons des Etats-Unis 4 pour cent.......... 49,200 00
120,000 Bons consolidés de la ville de la Nouvelle-Orléans, (émission Crossman).......... 126,600 00
50,000 Bons à prime.......... 49,000 00
Prêts sur nantissements payables sur demande.......... 47,677 37
Prêts sur premier hypothèque, immeubles en ville.......... 6,653 32
100 actions de la Compagnie d'assurance Home de la Nlle-Orléans 2,400 00
50 actions de la Compagnie du chemin de fer Crescent City.......... 3,750 00
1 action de la Bourse aux Produits de la Nlle-Orléans.......... 100 00
Un bon de la Compagnie de Pompiers de St Bernard.......... 50 00
Primes en voie de perception.......... 35,939 51
Meubles, installations, coffres, mappes, etc.......... 2,000 00
$408,941 80
Actions-capital payées..........$300,000 00
Dividendes non réclamés.......... 3,645 38
Réserve pour les primes non échues 60,589 31
Réserve pour les pertes réglées et non réglées.......... 20,823 35
Réserve pour divers comptes non payés de décembre 1885.......... 1,314 93
Fonds de réserve.......... 3,356 80
Surplus (non compris l'intérêt-dividende de juillet 1885).......... 19,212 03
$408,941 80

PASSIF.
Actions-capital payées..........$300,000 00
Dividendes non réclamés.......... 3,645 38
Réserve pour les primes non échues 60,589 31
Réserve pour les pertes réglées et non réglées.......... 20,823 35
Réserve pour divers comptes non payés de décembre 1885.......... 1,314 93
Fonds de réserve.......... 3,356 80
Surplus (non compris l'intérêt-dividende de juillet 1885).......... 19,212 03
$408,941 80

L'exposé ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.
ERNEST MILTENBERGER, Président.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire.
Fait sous serment et signé pardevant moi, à la Nlle-Orléans, le 14 janvier 1886.
M. T. DUCROS, Notaire,
138 rue Gravier.

NOUVELLE-ORLEANS, 14 janvier 1886.
A une assemblée de la Direction de cette Compagnie, tenue le 12 de ce mois, il a été unanimement résolu de payer sur demande, des profits de l'année 1885, le dividende-intérêt semi-annuel régulier de QUATRE POUR CENT sur le fonds-capital faisant HUIT POUR CENT en 1885.
SCOTT McGEHEE,
Secrétaire.

INSTITUTION CURTO.

Pensionnat et Externat, Coin St Philippe et Prieur.

Les cours de Français et d'Anglais comprennent toutes les branches d'enseignement et sont confiés à des professeurs expérimentés.
Une classe de solfège et de chant, sous la direction de monsieur Curto, et une classe de travaux à l'aiguille et travaux d'agrément tels que fleurs en laine, en papier, en cire sont offerts aux élèves sans prix extra.
"Le cours d'[illegible] et d'Allemand appris [illegible]

Rédaction—Corrections—Traductions.

Une longue et terrible maladie, ayant pour principale conséquence la perte de mes forces physiques, je ne suis plus apte qu'à des travaux sédentaires—de plume. Par bonheur pour moi, mes facultés intellectuelles ne sont pas le moins du monde diminuées....
J'annonce donc ici que, n'ayant plus la force d'exercer ma profession, je suis disposé à me charger de rédactions françaises de toute espèce, de corrections quelconques, et aussi de traductions d'anglais en français.
DR. C. TESTUT.
Rue St. Louis, No 76, ou à l'imprimerie rue Chartres, No 66. 25 mai

---

COMPAGNIE D'ASSURANCES FACTORS' AND TRADERS'.

49......Rue Carondelet......49

NOUVELLE-ORLEANS, 12 janvier 1886.
Les Directeurs, conformément à la Charte de la Compagnie, publient l'exposé suivant de ses affaires durant l'année expirée le 31 décembre 1885:

PRIMES.
Sur risques d'incendie..........$413,670 73
Sur risques de rivières 35,801 27
Sur risques de mer.... 5,665 22 — $455,137 22
A ajouter primes non terminées de 1884.......... 144,500 43
$599,637 65
A déduire— Primes non terminées de 1885..........$120,704 67
Primes remboursées.. 48,930 92
Réassurances.......... 78,571 07
Escomptes et commissions.......... 61,576 35 — $309,783 01
Primes nettes acquises..........$289,854 64
A ajouter— Intérêt et escompte.. $45,265 44
Reçu pour sauvetage. 1,895 65
Gain dans les valeurs du marché, actif.......... 6,009 81 — $53,170 90
Revenu net..........$343,025 54
A déduire, pertes payées— Incendie.$146,352 86; Rivières. 9,601 57; Mer.... 1,028 19 — $156,982 42
Dépenses générales... 10,833 74
Dépenses d'agences... 21,234 97
Salaires et Board of Underwriters...... 25,691 86
Impressions, fournitures de bureau, annonces.......... 3,714 73
Taxes d'Etat et de ville.......... 15,429 58 — $233,987 30
$79,038 24
Pertes non payées et non réglées.......... 30,593 20
Profits nets..........$48,445 04

ACTIF DE LA COMPAGNIE.
Argent comptant..........$45,794 01
Argent déposé à la Trésorerie d'Etat du Mississipi.......... 25,000 00
Billets à ordre, billets sur nantissements, valant.......... 174,510 37
Billets à ordre, billets hypothécaires, valant.......... 88,621 24
Billets pour primes, valant.......... 23,720 39
Bons des Etats Unis, valeur du marché.......... 123,750 00
Actions et autres bons, valeur du marché.......... 261,732 07
Propriétés foncières, estimées à.. 147,900 00
Meubles de bureau.......... 3,000 00
Comptes en voie de collection.......... 57,866 69
Comptes dus par agents.......... 4,144 98
Intérêts dus et échus sur prêts.......... 2,701 83
Dû pour sauvetage.......... 450 00
$959,191 88

PASSIF.
Capital..........$700,000 00
Surplus.......... 70,445 04
Primes non acquises. 120,704 67
Pertes réglées et non réglées.......... 30,593 20
Bills pour réassurances.......... 9,250 07
Dividende dû le 31 décembre 1884.......... 198 90
Dividende, 4 pour cent, déclaré le 11 janvier 1886.......... 28,000 00 — $959,191 88

Ce qui précède est une copie correcte faite des livres de la Compagnie.
ED. A. PALFREY, Président.
THOS. F. WALKER, Secrétaire.
Fait sous serment pardevant moi, ce 12e jour de janvier 1886.
(Signé) EDWARD IVY, Notaire.

A une réunion du Conseil de Direction, tenue le 11 du courant, il a été décidé de payer sur demande un dividende-intérêt de QUATRE POUR CENT sur le capital de la Compagnie.
ED. A. PALFREY, Président.
JNO. PHELPS, Vice-Président.
THOS. F. WALKER, Secrétaire.

—DIRECTEURS—

John I. Noble,	A. Brittin,
John Chaffe,	John I. Adams,
Richard Milliken,	R. T. Buckner,
Samuel Friedlander,	Chas. E. Black,
R. M. Walmsley,	John V. Richards,
A. H. May,	Thomas Day,
Samuel H. Boyd,	Samuel Delgado,
Wm. J. Behan,	John P. Richardson,
B. F. Eshleman,	Jas. T. Hodd,
C. J. Leeds,	John Phelps,
A. T. Janin,	Jules A. Blanc,
Louis Bush,	W. H. Bofinger.

Dix-neuvième état de situation annuel —DE LA— Compagnie d'Assurances Germania

De la Nouvelle-Orléans.

CONFORMÉMENT aux dispositions de sa charte, la compagnie publie l'exposé suivant pour l'année expirant le 31 décembre 1885:

Primes sur les risques d'incendies..........$179,058 81
Primes sur les risques de mer.......... 4,885 19
Primes sur les risques de rivière.......... 5,356 64
Total des primes.....$189,300 64
Ajoutez—Risques non échus de 1884.......... 37,026 32
Total des primes..........$226,326 95
Ajoutez — Intérêt et profits et pertes.......... $ 27,580 00
Moins les salaires et Mises frais généraux.... 11,764 03 — 15,815 97
Fonds de surplus de 1884.......... 15,000 00
Total..........$257,142 92
Pertes payées— Sur les incendies.....$ 68,951 72; Sur les mers.......... 1,420 56; Sur les rivières.......... 5,683 75
$ 76,056 03
Réassurances.......... 35,211 89
Réductions et primes remboursées.......... 48,364 21
Taxes d'Etat et de ville, corps de sauvetage, service Babcock et souscriptions.......... 9,135 16 — 168,767 29
Profits..........$ 88,375 63
Réserve pour— Primes non expirées....$ 41,769 60; Primes non payées.......... 7,269 06
Dividende 5 pour cent déclaré et payé en juillet 1885.......... 10,000 00
Dividende 5 pour cent déclaré le 14 janvier 1886.......... 10,000 00
Fonds de surplus, 1885 17,000 00
Surplus.......... 2,337 97
$88,375 63

ACTIF.
Billets reçus pour primes..........$ 1,725 00
Primes en voie de collection.......... 27,163 24
Prêts sur nantissement et hypothèques.......... 19,341 67
Bons des Etats-Unis, consolidés de la ville et bons à primes de ville, valeur du marché.......... 100,708 00
Actions de banques e autres, valeur du marché..........16,365 00
Bâtisse No 51 rue du Camp et autres propriétés foncières.......... 78,119 11
Meubles de bureau.......... 2,103 40
Comptant en caisse et en banques.......... 22,851 21—273,375 63

Cet exposé est une juste et exacte copie des livres de cette compagnie.
(Signé) H. ZUBERBIER, Président.
J. HASSINGER, Vice-Président.
EMIL WEBER, Secrétaire.
Fait et signé sous serment pardevant moi, à Nouvelle-Orléans, ce 16me jour de janvier 1886.
(Signé) CHAS F. BEL, Notaire.
Le Bureau des Directeurs, à une réunion tenue le 14 janvier, après avoir mis de côté $2000 pour le fonds de surplus, a résolu de déclarer un second dividende semi-annuel de 5 pour cent, faisant 10 pour cent par an sur le fonds capital, et un dividende de 10 pour cent aux actionnaires, en entre de 15 pour cent de réduction déjà allouée sur les détenteurs de polices dites de "participation nette" pour l'année finissant le 31 décembre 1885, payable sur demande.

ASSURANCES.

Vingt-Huitième Tableau Annuel —DE LA— Compagnie d'Assurances HOPE —DE LA— NOUVELLE-ORLEANS.

Bureau: No 188 rue Gravier.

CONFORMÉMENT à sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires: Primes reçues dans l'année expirant le 31 décembre 1885:

Sur les risques d'incendie..........$400,245 28
Sur les risques de mer.......... 54,324 83
Sur les risques de rivières.......... 26,395 3
$490,565 46
A ajouter: Primes non acquises de 1884.......... 83,989 25—$574,544 71
A ajouter: Intérêts, profits et pertes.......... 20,871 00
$595,415 71
A déduire: Pertes payées sur risques d'incendie. $188,995 58; de sur les risques de mer.......... 25,498 63; de sur les risques de rivières. 12,268 43
$226,672 64
Taxes.......... 8,187 45
Réassurances.......... 96,410 67
Primes remboursées.......... 60,353 31
Réfaction.......... 73,992 27
Bureau des assureurs, salaires et autres dépenses. 38,826 21—$429,442 53
165,973 18
A déduire dividende semi-annuel de 5 o/o payé en juillet 1885.......... 12,206 20
$153,766 98
Dividende semi annuel de 5 o/o, payable à partir du 14 janvier 1886.......... 12,509 00
Montant réservé pour pertes non réglées.......... 16,732 84
Montant reservé pour risques non terminées au 31 décembre 1885 104,534 14
Montant porté au fonds de réserve 20,000 00
$153,766 98

—ACTIF.—
Prêts sur hypothèques..........26,316 67
Prêts sur nantissement..........127,584 56
Effets pour primes..........5,921 88
Billets à recevoir sur demande..........9,513 86
Bons d'Etat et de ville..........44,795 54
Actions de la banque nationale de l'Union et autres actions..........11,657 84
Dû par des compagnies d'assurance..........3,100 00
Mobilier de bureau, coffre fort, etc. 3,048 07
Biens fonciers..........4,694 59
Primes en voie de perception..........108,244 18
En caisse..........60,885 79
Total actif..........$403,766 98

—PASSIF.—
Capital..........$250,000 00
Fonds de réserve..........20,000 00
[illegible]..........104,534 14
Pertes non réglées..........[illegible]
Dividende de 5 o/o déclaré le 13 janvier 1886..........12,500 00
$403,766 98

Le tableau ci dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.
J. A. CHALARON, Président.
LOUIS BARNETT, Secrétaire.
Assermenté et signé pardevant me ce 13 janvier 1886,
M. T. DUCROS, Notaire,
No 138 rue Gravier.

A une assemblée des Directeurs tenue le 13 janvier 1886, il a été unanimement résolu qu'un second dividende semi annuel de cinq pour cent sur le capital, provenant des profits de la Compagnie dans l'année expirée le 31 décembre 1885 soit déclaré payable sur demande aux actionnaires ou à leurs représentants, et que la balance des profits, vingt mille piastres, soit portée au compte de fonds de réserve.

FRAPART HOUSE,

MANDEVILLE.
SOURCE FERRUGINEUSE.
Hôtel et Restaurant de premier ordre.

L'établissement a été élevé sur les bords du lac, dans un endroit très pittoresque. Localité salubre. Bains et agréments de toute sorte. Chambres vastes et bien aérées; cottages pour familles. Table de premier ordre et vins de choix.
8 juil—

Compagnies d'Assurances LIVERPOOL and LONDON and GLOBE

Bureaux, coin des rues Gravier et Carondelet.

DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS
J. F. SCHRODER, président
NEWTON BUCKNER, A. DELVAILLE,
RODOLPH WOESTE.

Cette Compagnie a été fondée en 1836; a établi ses succursales aux Etats-Unis en 1851, et est maintenant la plus grande Compagnie d'Assurances contre l'incendie du monde.
L'exposé de la succursale aux Etats-Unis, le 30 juin 1882, est comme suit:
Actif..........$6,148,283 36
Passif..........3,670,383 44
Surplus..........$2,708,129 13
Des risques contre l'incendie sont respectueusement sollicités. Le conseil de direction est pleinement autorisé à ajuster et à payer toutes les pertes en cette ville, mettant ainsi la Compagnie sur un pied d'égalité avec les meilleures compagnies locales incorporées en vertu des lois de l'Etat.
HENRY V. OGDEN, secrétaire-résident.
CLARENCE F. LOW, assistant-secrétaire résident.
12nov.'85—1an—V&C.

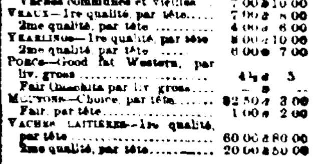

Bandages, Herniaires, Bretelles, Suspensoirs pour l'abdomen, Béquilles, Jambes et Bras Artificiels, Etc.
Faits sur commande et ajustés par
A. McDERMOTT,
147 rue Canal, Nouvelle-Orléans.
N. B.—Chaque instrument est garanti de donner satisfaction sous tous les rapports.
24 fév—1an

ASSURANCES.

Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux No 3 1|2 rue Carondelet.

Seizième Etat Annuel.

Nouvelle-Orléans, ce 18 janvier 1886.
CONFORMÉMENT à sa charte, l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1885.

Primes sur risques de feu..........$495,464 06
Primes sur risques de mer.......... 41,553 52
Primes sur risques de rivière.......... 9,908 38
$546,925 96
A ajouter primes non acquises de 1884, acquises en 1885.......... 152,925 00
$699,850 96
A déduire: Primes remboursées et réfaction (Rebate).......... $24,640 18; Réassurances.......... 107,189 75; Primes sur risques non terminés.... 136,280 00 — 268,109 93
Primes nettes acquises..........$431,741 03
A ajouter: Intérêts et profits et pertes.......... 49,041 56
$480,782 59
Pertes payées sur les risques de feu.... $295,817 06; de marine. 23,755 20; de rivière. 3,112 66; Pertes non ajustées. 75,500 00
$398,184 92
Commission d'agences.......... 75,402 41
Dépenses d'agences. 8,865 20
Taxes et licences.... 3,002 89
Dépenses de bureau. 28,172 46
Dépenses casuelles.. 3,496 72 — $517,124 60
$36,342 02
Dividende semi-annuel de 5 0|0 déclaré au 30 juin 1885.......... $15,000 00

ACTIF.
Argent en caisse..........$36,120 33
$70,000 Bons des Etats-Unis 4 0|0.......... 86,100 00
$70,000 Bons des Etats-Unis 3 0|0.......... 71,400 00
$50,000 Bons Consolidés de la Nlle-Orléans.......... 52,000 00
$58,220 Bons à Primes de la Nlle-Orléans.......... 57,055 60
Dépôt au trésor de l'Etat du Mississippi.......... 15,000 00
$317,675 93
Primes en voie de recouvrement.......... 17,693 45
Entre les mains d'agents aux Etats-Unis et en Europe.......... 54,632 74
Prêts sur hypothèque.......... 54,871 34
Effets à recevoir.......... 2,885 00
Bons, actions et autres valeurs.......... 12,819 52
Meubles et installations de bureaux.......... 2,500 00
$463,077 98

PASSIF.
Capital payé en plein..........$300,000 00
Dividendes non réclamés.......... 2,640 00
Pertes non réglées.. 75,500 00
Primes sur risques non expirés.......... 136,280 00 — $514,420 00

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.
G. LANAUX, Président.
LÉON SÉRÉ, Secrétaire.
Assermenté et signé devant moi, notaire 19 janvier 1886.
CHAS G. ANDRY, Notaire

Compagnie d'Assurances de la Nlle-Orléans.

LA Compagnie d'Assurances de la Nouvelle-Orléans publie, conformément à sa charte, l'exposé de ses affaires durant les dix-huit mois expirés le 31 décembre 1885.

Primes d'incendie..........$722,927 58
Primes maritimes.......... 64 369 43
Primes de rivières.......... 32,390 71 — $826,687 72
Primes acquises.......... 128,977 35
Total primes..........$953,665 07
A déduire— Primes non acquises.. $71,482 96; Primes remboursées.. 137,441 66; Réassurances.......... 83,864 32 — $292,788 94
Primes nettes acquises..........$660,876 13
A ajouter— Intérêt, loyers, sauvetage.......... 41,094 95
Revenu net..........$701,971 08
A déduire— Pertes d'incendies.... $416,516 28; Pertes maritimes.......... 49,962 00; Pertes de rivières.......... 12,218 12
$478,696 30
Commissions.......... 62 961 02
Taxes.......... 20,966 06
Dépenses générales d'agences et change.. 19 253 14
Dépenses locales générales et salaires.......... 49 182 41
Donations charitables.. 1,232 02
Frais de cour et honoraires d'avocat.......... 3,129 55
Bureau des assureurs, corps de sauvetage, patrouille d'incendie et Babcocks.......... 10 179 51
Profits et pertes.......... 19,327 50 — 664,927 51
$37,043 57
A déduire en suspens pour pertes estimées et non estimées.......... 20,000 00
Profit net..........$17 043 57
La Compagnie a à son actif, valeur du marché le 31 décembre 1885:
Argent..........$34 904 59
Bons des Etats Unis 4 pour cent. Bons de 1re hypothèque de la Levee Steam Cotton Press. New Orleans Water Works. City Railroad et New Orleans Cotton Exchange.......... 242,912 50
Actions de la State National Bank, Vallette Dry Dock Company, Metairie Cemetery Association.......... 31,048 75
Billets de 1re hypothèque, billets avec nantissement, prêts sur demande, billets à ordre.......... 102,471 40
Propriétés foncières et meubles de bureau.......... 74,839 55
Primes en voie de collection.......... 49,278 67
Dû par compagnies d'assurances.......... 12,151 85
Warrants d'Etat.......... 150 00
Argent entre les mains de l'agent de la Compagnie au Havre.......... 475 92
$547,133 23

Ce qui précède est une copie exacte et fidèle des livres de la Compagnie.
(Signé) J. TUYES, Président.
J. W. HINCKS, Secrétaire.
Fait sous serment pardevant moi, en mon étude, No 162 rue Commune, Nlle-Orléans, Louisiane, ce 16e jour de janvier 1886.
(Signé) JAS FAHEY, Notaire

A une réunion du Conseil de Direction tenue le 15 janvier 1886, il a été décidé de payer sur demande un dividende de DEUX ET DEMI POUR CENT aux actionnaires ou à leurs ayant droit.
Nlle Orléans, 15 janvier 1886
(Signé) J. W. HINCKS, Secrétaire.

DIRECTEURS.

Jules Aldigé,	H. Gally,
Theo Brierre,	Chas Lafitte,
E. J. Hobel,	Pierre Pouts,
E. Forestier,	A. Schreiber,
Chas T. Dugazon,	Chas E. Schmidt,
D. Fatjo,	J. Tuyes.

COMPAGNIE D'ASSURANCES FACTORS' AND TRADERS'

49..........Rue Carondelet..........49
Capital..........$700,000
Surplus.......... 70,445
ED. A. PALFREY..........Président
R. M. WALMSLEY..........Vice Président
THOS. F. WALKER..........Secrétaire
Succursales:
M. W. A. Valloft, à Ste-Anne est autorisé à prendre des risques d'incendie pour cette compagnie.
T. F. WALKER, Secrétaire.
20aout—6m

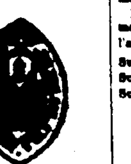

PLUS DE MAUX DE DENTS!

PAR L'EMPLOI DE
l'Elixir Dentifrice
DES
RR. PP. BÉNÉDICTINS
de l'ABBAYE de SOULAC (Gironde)
Dom MAGUELONNE, Prieur
2 MÉDAILLES D'OR: *Bruxelles 1880, Londres 1884*
Les plus hautes Récompenses
INVENTÉ EN L'AN **1373** PAR LE PRIEUR Pierre BOURSAUD

« L'usage journalier de l'**Elixir Dentifrice des RR. PP. Bénédictins**, à la dose de quelques gouttes dans l'eau, prévient et guérit la carie des dents, qu'il blanchit et consolide en fortifiant et assainissant parfaitement les gencives.
« C'est un véritable service à rendre à nos lecteurs de leur signaler cette antique et utile préparation, le ***meilleur curatif*** et le ***seul préservatif*** des ***Affections dentaires.*** »

Maison fondée en 1807. Agent général: **SEGUIN** 3, rue Huguerie, 3 BORDEAUX
Dépôts chez tous les Pharmaciens, Parfumeurs et Coiffeurs.
Se trouve à la Nlle-Orléans, maison CHAS. TROUILLY.

PAPIER FAYARD et BLAYN

Contre les RHUMES, maladies de POITRINE, DOULEURS, RHUMATISMES, FOULURES, PLAIES, BRULURES, ŒILS de PERDRIX. Dépôt central, rue St-Merri 30, à Paris. *New Orleans, MM. [illegible]* et toutes les *Pharmacies.*

VICHY

Administration PARIS, 8 Boulevard Montmartre.
Grande-Grille—Affections lymphatiques, maladies des voies digestives, engorgements du foie et de la rate, obstructions viscérales, calculs biliaires, etc.
Hôpital—Affections des voies digestives, pesanteur d'estomac, digestion difficile, inappétence, gastralgie, dyspepsie.
Célestins—Affections des reins, de la vessie, gravelle, calculs urinaires, goutte, diabète, albuminurie.
Hauterive—Affections des reins, de la vessie, la gravelle, les calculs urinaires, la goutte, le diabète, l'albuminurie.
EXIGER le NOM de la SOURCE sur la CAPSULE
Les sources de Vichy ci-dessus se trouvent chez MM PAUL GELPI & BRO, BRULATOUR, MARCEL MAJEAU.

SIGNAUX D'INCENDIE.

Boîtes.
3 Tchoupitoulas et Valmont.
5 Harmonie et Levée.
6 Washington et Chippewa.
7 Marché de la rue Neuvième.
8 Carondelet et Huitième.
9 Prytanée et Neuvième.
12 Magnolia et Washington.
13 Sixième et St-Denis.
14 Poste de la Cie de Pompe No. 22
15 Poste de la Cie de Pompe No. 23.
16 H. & L. No. 1, Jackson.
17 Constance et Première.
18 Magazine et St-André.
19 Rousseau et Ste-Marie.
21 St-Charles et Première.
23 Dryades et St-André.
24 Marché Keller.
25 Jackson et Colisée.
26 Jackson et Liberté.
27 Deuxième et St-André.
29 Market et Levée.
31 Henderson et Levée.
32 Poste de la Cie de Pompe No 12 Tchoupitoulas.
34 Poste de la Cie de Pompe No 1 Hunter.
35 Market et Chippewa
36 Station de Police du 2me Precinct
37 Race et Magazine.
38 Melpomène et Camp.
41 Station des Ecuries, St-Charles,
42 Poste de la Cie de Pompe No 36 Thalie.
43 Franklin et Erato.
47 Gaiennié et Nouvelle Levée.
48 Poste de la Cie de Pompe No 6, St-Joseph
51 Constance et Erato.
52 Camp et St-Joseph.
53 Poste de la Cie de Pompe No 18 Calliope.
54 Nouveau Bassin et Promenade Triton
56 Calliope et Freret.
57 Magnolia et Erato.
61 Terpsichore et Franklin.
65 Julia et Levée.
71 Pied de la rue Julia.
72 Canal et Levée.
73 Magazine et Girod.
74 Natchez et Tchoupitoulas.
81 Canal et Camp
82 Poste de la Cie de Pompe No 8, Girod et C. H.
83 Poste de la Cie de Pompe No 13 Perdido.
84 Carondelet et Commune.
121 Remparts et Canal.
123 Remparts et Poydras.
124 Poste de la Cie de Pompe No 14 Commune.
125 Maison de Refuge, Girod.
126 Claiborne et Poydras.
127 Commune et Rocheblave.
128 Miro et Lafayette.
141 Bienville et Vieille Levée.
142 St-Louis et Royale.
143 Poste de la Cie de Pompe No 7. Dauphine.
145 Bourgogne et Toulouse.
146 Poste de la Cie de Pompe P. H. & L. No 4, Bassin.
151 Canal et Robertson.
152 Bienville et Johnson.
153 Derbigny et Bienville.
154 Station des chars, rue du Canal
214 Vieille Levée et St-Philippe
215 Station de Police, Place Jackson
216 Hôpital et Dauphine.
217 Poste de la Cie de Pompe No 10 Dumaine.
231 Trémé et Esplanade.
232 Remparts et Quartier.
234 Trémé et Ursulines.
235 Poste de la Cie de Pompe No [illegible] Claiborne.
236 Chemin du Bayou et Claiborne.
237 Station de Police, Prison de Paroisse
241 Poste de la Cie de Pompe No 3, Chemin du Bayou.
242 Ste-Anne et Miro.
243 Manufacture de Stern, Français.
252 Poste de la Cie de Pompe H. L. No 3, Peters.
253 Poste de la Cie de Pompe No Esplanade.
312 Station de Police, Champs-Elysées.
313 Bagatelle et Esplanade.
314 Bons-Enfants et St-Antoine.
315 Bons-Enfants et Champs-Elysées
316 Claiborne et St-Bernard.
412 Laharpe et White.
413 Amour et Espagne.
414 Poète et Urquhart.
415 Mandeville et Claiborne.
513 Presse à Coton et Levée.
514 Marché Washington.
515 Louisa et Remparts.
617 Poste de la Cie de Pompe No [illegible] Grands-hommes.
613 Dauphine et Indépendance.
614 Station des Chars, Pologne.
615 Casernes des Etats-Unis
71[illegible] Reynes et Dauphine.

SIXIÈME DISTRICT.

(Ville de Jefferson.)

Boîtes.
3 Station des chars, Tchoupitoulas, entre l'Avenue de la Louisiane et rue Tolédano.
4 Coin des rues Tolédano et Magazine
5 Coin des rues Prytanée et Tolédano
6 Coin des rues Apollo et Amélia.
7 Coin des rues Apollo et Marengo.
8 Coin des rues Camp et Foucher.
9 Coin des rues Peniston et Colisée.
12 Coin des rues Magazine et Austerlitz
13 Coin des rues Amélia et Jersey.
14 Coin des rues Constantinople Tchoupitoulas.
15 Coin des rues Marengo et Prytanée
16 Marché Jefferson.
17 Coin de l'Avenue Napoléon et de rue Tchoupitoulas.
18 Station des Chars, Avenue Napoléon et rue St-Charles.
19 Coin des rues Colisée et Iena.
21 Coin des rues Tchoupitoulas et Valence.
23 Coin des rues Magazine et Valence
24 Station des Chars, coin des rues Lyons et Pitt.
25 Coin des rues Soniat et Magazine.
26 Coin des rues Soniat et Tchoupitoulas.
27 Coin des rues Joseph et Tchoupitoulas.
28 Station des Chars, coin des rues Magazine et Octavie.
31 Coin des rues St-Charles et Dufossat
32 Coin de la rue St-Charles et de l'Avenue Nashville.
34 Rue Laurel, entre la rue Calhoun le Boulevard Park.
35 Coin de l'Avenue Henry Clay et la rue St-Charles.
36 Louisiana Retreat.
41 Coin des rues Broadway et Levée.
42 Coin des rues St-Charles et Lowerline.
43 Bâtisse de l'Exposition.
45 Bâtisse de l'Exposition.

Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nlle-Orléans.

(The Firemen's Insurance Company of New-Orleans.)
Bureau, No 33 rue du Camp.

ONZIÈME ÉTAT DE SITUATION ANNUEL.

CETTE Compagnie, conformément à l'Article 10 de sa Charte, publie le tableau suivant de ses opérations durant l'année expirée le 31 décembre 1885:
Primes sur risques d'incendie..........$115,644 66
de rivières.......... 7,773 86
maritimes.......... 6 895 13
$130,313 65
A ajouter primes non acquises pour 1884.......... 40,206 60
$170,520 25
A déduire: Pertes d'incendie.....$43 668 76
Pertes de rivières.......... 4,393 85
Pertes maritimes.......... 2,970 62
Réfaction.......... 17,187 53
Réassurances.......... 15,330 22
Primes remboursées.......... 9,932 52
Dépenses, Commissions, Taxes, Loyer, Board of Underwriters, Babcock Corps de patrouille, etc., moins escompte et intérêt.......... 26,596 84 — $115,713 48
$ 56,806 77
Réservé pour pertes non estimées..........$ 5,107 00
Intérêt et dividendes déclarés ce jour et dividendes non réclamés, payables sur demande et au crédit des billets d'actions.......... 22,086 07
Réservé pour primes non acquises en 1885.......... 29,613 70
$ 56,806 77
La Compagnie possède l'actif suivant:
Billets d'action..........$ 8,350 69
Prêts sur nantissement et hypothèque.......... 158,101 86
Billets à ordre.......... 8,044 69
Propriétés foncières.......... 15,000 00
Argent comptant et argent en banque.......... 76,437 96
Primes en voie de collection.......... 40,215 50
Meubles de bureau divers.......... 4,523 53 — $306,704 39

PASSIF.
Capital..........$150 000 00
Réserve pour pertes non estimées.......... 5,107 00
Intérêt et dividendes.......... 22,086 07
Réserve pour primes non acquises. Fonds de réserve et surplus.......... 129,511 23
$306,704 30

L'exposé ci-dessus est une copie fidèle et exacte prise dans les livres de la Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nlle Orléans.
R. H. BENNERS, Secrétaire
I. N. MARKS, Président.
T. PRUDHOMME, Vice Président.
Fait sous serment pardevant moi, ce 20e jour de janvier 1886.
W. O HART, Notaire.

Nouvelle-Orléans 20 janvier 1886.
A une réunion du Conseil de Direction tenue ce jour, il a été résolu de payer l'intérêt et les dividendes suivants, sur demande: DIX POUR CENT d'intérêt annuel et CINQ POUR CENT, d'intérêt sur le capital payé, faisant un total de QUINZE POUR CENT par an. VINGT CINQ POUR CENT de dividende sur les primes participantes.
R. H. BENNERS, Secrétaire.
I. N. MARKS, Président.
T. PRUDHOMME, Vice-Président.

Conseil de Direction.

Jacob Alexander,	Léon Bertoli,
H. H. Barhorst,	Phil. Beck,
Peter Blaise,	P. Egan,
H. Ellerman,	Jno. Fitzpatrick,
C. Taylor Gauche,	Chas. Howard,
A. E. Isaacson,	I. N. Marks,
A. A. Maginnis,	Wash. Marks,
T. Prudhomme,	A. H. Seaward,
Otto Thomas,	Jno Everett.

22 janv—1 mois

Compagnie d'Assurances Mutuelles des Marchands de la Nlle-Orléans.

No 104, RUE DU CANAL.

Trente-deuxième Etat Annuel.

LA Compagnie publie l'état suivant conformément aux dispositions de sa Charte:
Primes reçues durant l'année expirant le 31 mai 1886, y compris les primes non-échues de l'année précédente—
Sur les risques d'incendie..........$214,703 96
Sur les risques maritimes.......... 10,987 55
Sur les risques de rivières.......... 10,340 68
Primes totales..........$236,032 19
Moins primes non échues.......... 65,650 00
Primes nettes acquises au 31 mai 1886..........$170,382 19
PERTES PAYÉES:
Sur les risques d'incendie.......... $88,584 56
Sur les risques maritimes.......... 1,567 95
Sur les risques de rivières.......... 1,489 79
Taxes et dépenses, moins l'intérêt.......... 16,457 51
Réassurances et primes remboursées.......... 14,995 43 — $123,095 29
Profits..........$47,286 90
La Compagnie a l'actif suivant:
Propriétés foncières..........$252 798 43
Actions de Banques et de Chemins de fer, et autres.......... 52,270 75
Billets garantis par hypothèques et nantissements.......... 129,032 88
Billets à recevoir.......... 56,259 41
Primes en collection.......... 24,306 56
Actions d'Assurances.......... 900 00
Jugements sur billets hypothécaires.......... 4,335 00
Comptant.......... 38,732 33
$558,536 36

L'exposé ci-dessus est une juste, vraie et correcte copie des livres de la Compagnie.
G. W. NOTT, Secrétaire. PAUL FOURCHY, Président.
ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.
Fait sous serment pardevant moi, le 14 juin 1886.
JAMES FAHEY, Notaire.
Deux dividendes—intérêt de 2 1|2 pour cent chacun ont été payés aux actionnaires pour l'année expirant le 31 mai 1886.

DIRECTEURS:

D. A. Chaffraix,	Aristide Hopkins,
Jos A. Shakspeare,	Jno B. Lallande,
M. W. Smith,	Paul Fourchy,
W. H. Bofinger,	D. Fatjo,
Paul Capdevielle,	Alden McLellan,
U. Bassetti.	

17 juin—1 mois

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW YORK.
Steamship Chalmette, Adams..........parti 11 sept
Steamship Hudson, Freeman..........parti 11 sept
Steamship El Paso, Quick..........parti 7 sept
Barque Mary Jenness, Cochran..........expédié 2 sept
NEW MEADOWS RIVER, ME.
Navire Scotia, Sprague..........en chargement 1r aout
LIVERPOOL.
Steamship Counsellor, Lang..........parti 4 sept
Steamship Andean, Pickthall..........parti 5 sept
Steamship Mariner, Neville..........parti 21 aout
Navire Thomas Lord, Brady..........en chargmt 4 aout
Navire Ile Marthe, Bouillant..........parti 22 aout
Navire Lydia Skolfield, Miller..........parti 7 sept
Barque John Watt, Sweetser..........partie 4 aout
BARROW ANG.
Steamship Marina, Jasper..........parti 21 aout
BREME.
Navire Hampton Court, Kruse..........parti 1 sept
GENES.
Barque Hewadura, Jaccarino..........parti 28 aout
ANVERS.
Steamship Bordeaux, Reculoux..........parti 27 aout
REVAL.
Navire Riverside, Langdon..........parti 22 juillt
OPORTO.
Barque Santa Anna, Jaccarino..........partie 16 aout

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

STEAMERS.

Noms	Destinations	Mouillage
City of Mexico		1er dist. 20
Delambre	Liverpool	1er dist 13
Driftfield	Continent	Elevator
E B Ward Jr	Ruatan	1er dist. 21
Excelsior	New York	Alger
El Monte	New York	Alger
Gardenia	Brême	1er district 27
Harlan	Veracruz	Alger
Lucy P. Miller	Bluefields	Alger
Legislator	Liverpool	3e dist. 35
Marseille	Havre	4e dist. 42
Sandringham	Colon	Gretna
York City	Havre	4e dist. 43
Wanderer	Belize	1er dist. 14

BARQUES.

Courrier du Pacific	Continent	rue Ire
Rosa & Aurelia		Gretna

BRICKS.

Union	Mexico	3e dist. 17

VINS ET LIQUEURS.

ALCOOL—Le gallon..........2 15 à 2 25
BRANDIES—Du pays, le gal.. 3 00 à 3 50
Pêche—vieux, le gallon.. 2 45 à 2 75
Pomme..........2 35 à 2 75
COGNAC—Importé—1882, le gallon..........4 80 à ....
1878.......... 5 50 à ....
1875.......... 5 75 à ....
1870.......... 6 50 à ....
1860.......... 7 50 à ....
1865.......... 8 00 à ....
1848.......... 12 00 à ....
Otard Dupuy & Co's Cognac
1882.......... 5 50 à ....
1873.......... 7 00 à ....
1854.......... 9 00 à ....
1848.......... 10 25 à ....
Bisquit Dubouche & Co Cognac
1878.......... 4 50 à ....
1870.......... 5 50 à ....
1848.......... 9 00 à ....
WHISKY—Rectifié de la Louisiane, 90 0|0 de preuve, par gallon..........1 05 à 1 15
Ouest..........1 14 à 1 16
Bourbon..........1 40 à 3 50
Seigle..........1 50 à 3 50
Ecosse importé..........4 00 à 4 25
Irlande, importé..........4 00 à 4 25
Duffy's malt whisky, par caisse..........9 00
par gallon..........3 00
GENIÈVRE—Du pays, de New York ou de Philadelphie, par gallon..........1 15 à 1 18
Hollande, par gallon..........2 75 à 2 85
Sir Robt. Burnett's Old Tom..........3 15 à 3 25
Sir Robt. Burnett's Old Tom par caisse..........8 50 à 9 00
Holland, par caisse..........7 25 à 7 50
VINS ROUGES—Californie Claret, le gallon..........39 à 42
Zinfandel No 1, le gallon..........60 à 65
Clarets importés — Ordinaire par baril..........57 00 à 60 00
Clarets de famille, par baril..........65 00 à 75 00
Clarets fins, le baril..........90 00 à 175 00
Médoc, la caisse..........6 00 à ....
St-Julien, la caisse..........6 50 à ....
Margaux, la caisse..........7 00 à ....
Pontet Canet, la caisse..........10 00 à ....
Larose, la caisse..........14 00 à ....
Léoville, la caisse..........12 00 à ....
Château Lafitte, la caisse..........28 00 à ....
Ordinaire, la caisse..........3 00 à 3 50
Château Dillon, par cask..........125 00 à ....
Blanquefort, par cask..........105 00 à ....
Chateau Dillon, par caisse..........7 50 à ....
VINS BLANCS—California, le baril..........40 00 à 45 00
Importé, de famille, la bar.......... 66 00 à 80 00
Importé, fin, la bar..........90 00 à 175 00
Graves, la caisse..........6 00 à ....
Sauternes, la caisse..........6 50 à ....
Haut Sauternes, la caisse..........10 00 à ....
Latour Blanche, la caisse..........18 00 à ....
Château Yquem, la caisse..........20 00 à 30 00
Ordinaire, la caisse..........3 25 à 3 50
Muscat, la caisse..........4 25 à 6 50
Malaga, Oporto, le gallon..........1 00 à 1 10
Madère, genuine fine, le gal..........3 50 à 5 00
Madère, la caisse..........12 00 à 25 00
Sherry, Oporto, le gallon..........1 00 à 1 10
Sherry Genuine Xérès, le gallon..........1 50 à 5 00
Sherry, la caisse..........9 00 à 15 00
Très vieux porto, la caisse..........6 00 à ....

CHAMPAGNE—Interior Carte Blanche, qts. par douz..........27 00 à ....
G. H. Mumm's & Co. Dry Verzenay..........24 75 à ....
Extra Dry..........28 50 à ....
Delbeck & Co's extra..........qts. 27 50 à ....
Delbeck & Co's Delm..........qts 26 00 à ....
D. B. Pol & Co's qts..........25 00 à ....
Pints $2 de plus par caisse
Hy Clicquot—qts par caisse..........24 00 ....
pts..........26 00 ....

QUINCAILLERIE.

AXES—Hunt's..........6 75 à 8 00
Double bit..........15 00 à ....
AXLE GREASE—Fraser's kegs..........4½ à 5¼
Boxes, gross 10 00 à 10 50
BELLOWS—Blacksmith, 25 to 42 in..........6 00 à 22 00
BRASS—Sheet par livre..........25 à ....
COTTON SCRAPERS..........2 40 à 3 00
CHAINS—Trace..........30 à 75
Ox..........5 à 7
COPPER—Roofing par livre..........22 à ....
Brazier's sheets, 12 livres et au-dessus..........17 à ....
HOES—H. B. No 0 to 6..........3 50 à 5 50
A. B. No 00 to 3..........2 35 à 6 00
Lynden's bright crows.00000 to 3..........4 00 à 8 00
ROTARY HOES—Mallon's..........54 00 à ....
Avery's..........125 00 à ....
Stubble diggers..........72 00 à ....
HOLLOW WARE—Skillets..........3 à 4
Anvils..........10½ à ....
IRON—Flat, 1½ to 4 inches by ¼ to 1..........2 à 2¼
Round, 1 to 1⅞ inches..........2 à 2¼
Painted..........4¼ à 4½
Bands—Light, 3 to 6½..........2 30 à 2 75
Heavy, 3½ to 6⅞ inches..........2 20 à 2 75
Hoops—1 to 2 inch..........1½ à 2
Sheet—No 10 to 14 0..........2 35 à 2 75
Galvanised, No 26 G..........6 00 à 6 50
Roofing..........à ....
Pig, per ton..........à ....
LEAD—Pig, par livre, 5½ à 6c.
Sheet, par livre..........7¼ à ....
STEEL NAILS—10d, 60d basis..........2 40 à ....
Iron nails..........2 25 à ....
OAKUM—Navy..........7¼ à ....
United States Navy..........9 00 à ....
Best..........10 00 à ....
PLOWS—Avery, cast, Nos ½ to 1..........2 75 à 3 75
Avery, steel..........4 51 à 10 00
Avery, double shovels, wood on beams, net..........à 1 75
Avery, double shovels, iron beams, net..........à 1 75
Magnolia sweeps, all sizes, net..........2 75 à 3 00
Double plows, Allemon's, No ½ to 2, each..........37 50 à 50 00
PLOW STEEL—5 to 12x½ to 2|3 4½ à 4¾
ROPE—Sisal, ⅜ in. and larger, basis..........9½ à 10
Manila..........13½ à 14½
Cotton, 5-16 et ¾..........14 à 18
SPADES—Ames'..........10 50 à 12 00
Rowlands..........6 00 à 7 00
SHOVELS—Ames..........9 50 à 11 00
Rowlands..........6 00 à 7 00
SWEEP IRON—7 to 12x¼ to 5|16 3½ à 4
TIN—Roofing, 1x20x28 inches.13 50 à ....
I. C., do..........10 00 à ....
1x14x20..........6 75 à ....
I. C., 1x14x20..........5 00 à ....
Block, par livre..........à 25
TURPENTINE—Par gallon..........38 à ....
VISES—Peter Wright's..........à 16 00
WIRE—Barbed fence, galvanized..........4½ à 5
ZINC—Sheet par livre..........6½ à 7
SHOT—Drop..........1 60 à ....
Buck 25 liv. bags..........1 75 à ....
POWDER—25 liv. kegs..........4 00 à ....

MATÉRIAUX de CONSTRUCTION.

Yard Spot Quotations.

YELLOW PINE—ROUGH, PER 1,000 FEET.

Saws Tim No 1	$14 00	Plank No 1	$14 00
No 2	13 50	No 2	13 00
No 3	12 50	No 3	12 00
Scantling No 1	13 50	Flooring No 1	17 50
No 2	12 00	No 2	17 00
No 3	11 50	No 3	16 00
Ceiling No 1	15 00	Weath Bds No 1	13 50
No 2	12 00	No 2	10 00
No 3	9 50		
Boards, No 1	15 00	Boards No 2	12 50
No 3	12 00	No 4	9 00

YELLOW PINE—DRESSED.

Flooring No 1	23 00	Ceiling, No 1	19 00
No 2	16 00	No 2	14 00
No 3	14 50	No 3	10 00
Weath Bds No 1	15 00	Boards, No 1	19 00
No 2	12 50	No 2	16 50
Boards No 3		No 4	12 50

CYPRESS—ROUGH.

Boards, No 1	30 00	Boards No 2	25 00
No 3	18 00	No 4	18 00
No 5	12 00	No 6	10 00
Dr'ed Bds No 1	34 00	No 4	17 00
No 2	31 50	No 5	16 00
No 3	29 00	No 6	13 00

WHARF TIMBER.
No 1..........9 | No 3..........7
No 2..........8

MAHOGANY TIMBER.
No 1..........8 | No 3..........
No 2..........5

CEDAR TIMBER.
No 1..........7 | No 3..........3½
No 2..........5

WALNUT LUMBER.
No 1..........100 00 | No 2..........60 00
No 3..........90 00

OAK LUMBER.
No 1..........50 00 | No 3..........
No 2..........30 00

SHINGLES.
No 1..........3 75 | No 3..........
No 2..........3 50

LATH.
Per 1,000..........1 75

Lime..........$1 00 à 1 15
Cement domestic..........1 75 à ....
Cement, imported..........2 75 à ....
Slate..........6 00 à 6 50
Roofing tiles..........10 à 16
Repressed brick..........15 à ....
Ordinary..........8 00 à 9 00
Sand..........25 à ....
Shells, small..........40 à ....
Shells, large..........1 25 à 1 50

MARCHÉ AUX BESTIAUX.

BESTIAUX DU TEXAS ET DE L'OUEST—
Choice fat par liv. gross..........4 à ....
fair to common..........3 à 3½
MISSISSIPPI, ALABAMA, &C. GRASS
CATTLE—1re qualité, par tête..$20 00 à 26 00
2me qualité, par tête..........$12 00 à 18 00
Vaches communes et vieilles..........7 00 à 10 00
VEAUX—1re qualité par tête..........7 00 à 8 00
2me qualité, par tête..........4 00 à 6 00
YEARLINGS—1re qualité, par tête..........8 00 à 10 00
2me qualité, par tête..........6 00 à 7 00
PORCS—Good fat Western, par liv. gross..........4¼ à 5
Fair Ouachita par liv. gross..........à ....
MOUTONS—Choice, par tête..........$2 50 à 3 00
Fair, par tête..........1 00 à 2 00
VACHES LAITIÈRES—1re qualité, par tête..........60 00 à 80 00
2me qualité, par tête..........20 00 à 50 00

CHEVAUX ET MULETS.

Prix du Marché.

Chevaux communs..........$ 80 à 125
Bons chevaux de trait..........125 à 160
Chevaux de selle et de voiture..........175 à 250
Mulets pour habitations sucrières..........175 à 195
Mulets, qualité moyenne..........150 à 175
Mulets pour coton..........100 à 130
Mulets communs..........40 à 50

THE NEW-ORLEANS BEE,

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.
Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.
Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.
Per annum, $3; six months, $1.50; three months, 75 cents.

FEUILLETON.

No 1 Commencé le 11 sept. 1886.

LE Stage d'Adhémar.

—PAR—

HENRY RABUSSON.

PREMIÈRE PARTIE.

I

Il y avait quelque temps déjà que le petit Adhémar de Busigny, orphelin de père et de mère, avait définitivement quitté la maison dominicaine d'Arcueil, où s'était achevé son éducation; et personne, autour de lui, ne se plaignait qu'il en fût sorti ni qu'il y eût séjourné, preuve évidente de la supériorité de l'établissement sur tous les lycées connus, auxquels on reproche assez justement de déformer les sujets qu'on leur confie sans avoir l'excuse de ne pas vous les rendre.

Blond avec des traits fins et une vaporeuse moustache dorant à peine sa lèvre rouge, très doux et très prévenant, mais très franc, il avait un air de page qui a passé par le séminaire. Au reste depuis qu'il avait accompli, dans un régiment de cavalerie de la garnison de Compiègne, son année de service militaire et fait son tour d'Europe, le page, en lui, avait délibérément pris le pas sur le séminariste, et, quoique manquant un peu de taille, il était agréable à voir.—Indépendamment de ces légers avantages physiques et de son éducation parfaite, on pouvait noter à son actif un sûr et précoce instinct d'élégance qui le préservait des cravates trop claires aussi bien que des pantalons trop étroits ou trop larges,—selon la mode,—enfin de toutes les outrances de toilette chères à la première jeunesse. Mais la caractéristique essentielle, la *dominante*, comme on dit aujourd'hui, de ce sympathique jeune homme, c'était une politesse exquise et rare, pleine de réserve à l'égard des femmes et telle que, seuls, des prêtres ou des femmes en peuvent inculquer les principes à un adolescent que gêne déjà la robe prétexte. Bien que privé de sa mère dès les années d'enfance, Adhémar avait été constamment entouré de soins féminins, soumis à des influences féminines, auxquelles s'étaient mêlées seulement sur le tard les influences et le régime ecclésiastiques. Son aïeul, le duc de Busigny, un vert galant septuagénaire, avait voulu qu'il en fut ainsi, s'abstenant d'abord de toute ingérence personnelle et réservant sa propre direction pour l'époque de l'émancipation définitive. D'ailleurs, la famille ne comptait guère que des femmes: une grand'mère ravissante, deux sœurs angéliques, quelques tantes supportables et plusieurs cousines à croquer, le tout agrémenté, par faveur spéciale du ciel, d'un nombre fort restreint de parents mâles,—excellente condition pour se perfectionner à loisir aux belles manières, sans avoir à descendre trop vite du salon familial à l'écurie.

On allait quitter la table; la nuit était tombée; une nuit d'août déjà prompte à venir et qui avait drapé tout d'un coup de son ombre les arbres du parc, dont les hautes silhouettes se faisaient à chaque minute plus indécises et plus fuyantes. Des candélabres avaient été posés sur la nappe, quelques instants seulement avant la fin du dîner, parmi les fleurs, qui, tout alanguies, mouraient en se mirant dans le cristal et l'argent. Le maître d'hôtel, ayant achevé sa besogne, demeurait immobile derrière une dame d'assez grand âge, petite et même un peu cassée par les ans, mais avenante encore sous ses bandeaux gris, et de fort grand air dans sa toilette noire, dont la simplicité semblait presque austère en ce milieu de luxe, ou plutôt d'aristocratique confort. Vis-à-vis de la vieille dame, un svelte vieillard, soigné, coquet, de teint rose, portant sa perruque blanche, à cheveux courts et moutonnants, frisée comme le poil d'un caniche bien entretenu, et sa floconneuse moustache, aux tons de névé, éparse sur la lèvre comme une fine mousse de savon, se tenait droit sur sa chaise, bien pris dans son frac, souriant et superbe, ironique et charmant, visiblement duc ou quelque chose d'équivalent: gentilhomme. Il lorgnait du coin de l'œil son petit-fils Adhémar, lequel, la mine longue et l'air absorbé, inclinait de plus en plus la tête vers la nappe, semblant vouloir épeler, à travers les dessins de la damassure et les complications de la broderie, un chiffre couronné qui marquait de la table. Autour de cette table, une douzaine de personnes étaient assises. A la droite du châtelain, une femme entre deux âges, en demi-décolleté, brune et blanche, grande et restée mince, par suite jeune de corps, avec de beaux traits doux, discrètement rafaîés par le temps et empreints du charme très réel de la bonté; plus loin, trois jeunes filles plus qu'agréables, dont deux blondes qui ressemblaient à Adhémar et une brune absolument belle. Puis, à gauche de la châtelaine, deux jeunes gens, un grand et un petit: le premier bâti comme un cent-gardes, roux de poil, vigoureux, beau garçon d'aspect militaire et de physionomie nulle; le second, robuste aussi, mais courtaud, charpenté de travers, sans harmonie, sans proportion, et qui eût été franchement laid si sa grosse tête, mal d'aplomb sur ces hautes épaules, n'eût resplendi de l'éclat de deux yeux ronds, hardis et moqueurs, à peine tempéré par le velouté d'un regard encore très jeune.—Quand aux trois ou quatre autres convives: un chef d'escadrons de hussards en uniforme, qui occupait la droite de la vieille duchesse, une dame en grande toilette, etc., ils n'étaient pas apparemment de même essence que les précédens. Ce devaient être des convives obligatoires: des voisins de campagne, ou des habitans de la ville prochaine. Certains signes, en effet, difficiles à préciser, mais perceptibles même pour un œil modérément exercé, trahissaient çà et là des différences dans les habitudes de vie, dans la tournure d'esprit, plus encore peut-être que dans l'éducation première: une sorte d'extranéité morale, s'affirmant de loin en loin par des riens, par une insensible hésitation de la parole ou du geste, par une furtive contrainte, dissipée presque aussitôt qu'apparue. Ainsi, le chef d'escadrons, qui était, à coup sûr, un homme bien élevé, qui était probablement même un homme bien né, puisqu'on l'appelait: "Monsieur de Montbron," et, par surcroît, un homme intelligent, car son visage révélait d'heureux dons, ce militaire en tenue, malgré son extérieur avantageux, semblait moins à l'aise, moins évidemment dans son centre, dans son milieu, que le grand jeune homme roux à moustache conquérante, lequel, à n'en point douter, quoiqu'il fût en habit noir, appartenait aussi à l'armée, et dont la figure n'exprimait pourtant qu'une insignifiance absolue, jointe à une extrême jeunesse: l'un manquait assurément de ce que l'autre avait en abondance,—l'usage et la pratique des lieux et de personnes.

L'ensemble des détails et jusqu'à la majesté du décor,—une salle à manger profonde et élevée, dont les panneaux représentaient des sujets de chasse largement traités, séparés les uns des autres et comme ponctués par des médaillons de veneurs, qui devaient être des portraits de famille,—tout disait le caractère aristocratique de la demeure et la noblesse de ses habitans. Mais rien ne le disait mieux, ni de façon plus intimidante, que la distinction des châtelains, de la châtelaine surtout,—car on pouvait reprocher au vieux duc son entêtement par trop manifeste à ne pas vieillir du même train que son état civil, et sa perruque, pour blanche qu'elle fût, n'en avait pas moins quelque chose de déplaisant dans l'abondance et la correction nettement artificielles de ses frisures.—Quoi qu'il en soit, en contemplant les principaux personnages et le décor, le décor depuis un instant poétisé et encore agrandi, car les laquais, sur un signe de la duchesse, avaient ouvert sans bruit les portes-fenêtres donnant sur le parc, on se fût aisément souvenu de la phrase de Charles-Quint déclarant, après son séjour à Verteuil, chez l'aïeul de l'auteur des *Maximes* "n'avoir jamais entré en maison qui mieux sentît sa grande vertu, honnêteté et seigneurie".

L'atmosphère était tiède, avec une mollesse enveloppante qui engourdissait les corps et noyait les esprits. Les convives ne causaient plus, n'attendant que le signal de la maîtresse de maison pour se lever.

—Eh bien! mon enfant, dit tout à coup Mme de Busigny à son petit-fils, qui avait toujours le même air penché, à quoi penses-tu?

Et, de sa voix douce, bienveillante, où se démêlait pourtant une vague et secrète ironie, elle ajouta:

—Est-ce la perspective de quitter Trousseucourt après-demain, qui t'attriste à ce point?.... Voilà qui serait bien flatteur pour nous!

Adhémar ne répondit que par un sourire, mais il revint à lui tout à fait.

Si la grand'mère ignorait, —ce qui n'est pas certain, — la cause d'une aussi rêveuse attitude, les amis, eux, étaient mieux informés, car Aymery du Trahaut prit sous le bras, au sortir de table, son camarade Adhémar et, l'entraînant à l'écart, lui dit:

—Je sais ce que tu as; j'ai ça aussi et Hector de même, c'est de l'amour.... Il faut en finir.... Psst! Hector!... Fougerac!.... Par ici! Tu n'es pas de trop.

Et Hector, le gaillard de six pieds, le cent-gardes, étant venu se joindre à ses deux amis, les trois jeunes fous s'enfoncèrent sous le couvert protecteur d'une charmille.

Là, Aymery du Trahaut, arrêtant ses compagnons d'un geste, se recueillit une seconde et prit la parole.—A Arcueil, on l'appelait Mirabeau, ce petit jeune homme trapu, à la silhouette torte, au nez camard et à l'œil saillant, C'est qu'aussi il discourait à tout bout de champ, cet Aymery. Jadis, il portait des toast dans les fêtes que se célébraient au réfectoire, haranguait ses professeurs dans les classes, ses condisciples dans les cours, tout lui était prétexte à rhétorique. Encore ne se bornait-il point à parler: il écrivait, il écrivait avec une abondance et une facilité déplorables, grâce auxquelles son style égalait sa faconde, ce qui lui permettait de remporter régulièrement, chaque année, et le prix de dissertation française, et le prix de dissertation philosophique, et le prix de discours latin, et tous les prix quelconques attribués à l'art d'enfiler des mots les uns au bout des autres, en pillant plus ou moins les anciens et les modernes, dans le dessein unique et inavouable de délayer pour mieux brouiller. Mal bâti, sans autre beauté que la vivacité de son regard, partant peu séduisant d'aspect, il avait une voix musicale dont il se servait comme d'un instrument, modulant ses phrases avec une habileté souveraine, sachant se faire écouter (il l'avait encore prouvé pendant le dîner) à un âge où, d'ordinaire, on est à peine jugé digne d'écouter les autres. Aussi était-il fat tout autant que s'il eût été beau. Et, en vérité, il n'avait peut-être pas tort, l'avenir lui réservant, sans doute, d'éclatants triomphes, puisque la nature lui avait octroyé le don de l'éloquence, qu'elle accorde si rarement à ceux qui sont beaux ou à ceux qui ont de la franchise et du bon sens, en un mot à ceux qui pourraient s'en servir sans en mésuser, don terrible n'occasionnant guère moins de dommage à la vertu des femmes qu'à l'équilibre des sociétés.

—Messieurs, dit le petit Aymery du ton à demi narquois des grands orateurs sûrs d'eux-mêmes, il est temps de mettre un terme à une situation pleine d'équivoque et de ridicule. Nous aimons tous trois la même femme.... Ne protestez pas: trois paires d'yeux qui, ne pouvant être constamment braquées, évoluent sans cesse dans la même direction, doivent fatalement se rencontrer. Aussi, après bientôt un mois de cette vie commune pleine de charme que nous devons à l'initiative d'Adhémar et à l'hospitalité de M. et de Mme de Busigny, vous n'avez plus rien à me cacher, mes bons enfants. vous êtes, comme moi, parfaitement amoureux de la baronne.... Laisse-moi parler, mon petit Adhémar.

—Soit! mais abrège; pour Dieu, abrège!.... Ce que tu dis n'a pas le sens commun.

—Alors, ne sois pas si pressé de me voir conclure.... Je disais que nous aimons tous trois la même femme. Or, il me paraît nécessaire et urgent de déterminer, sans plus de retard, la conduite à tenir. Après-demain, demain peut-être, nous nous séparerons, tirant chacun de notre côté; mais, dans quelques mois, dès le commencement de l'hiver, nous nous retrouverons et nous retrouverons la baronne.... Eh bien! je dis que, nos droits étant égaux, puisque nous n'en avons pas, il est juste que personne de nous ne renonce à sa chance. Mais comme, d'autre part, nous ne pourrions, sans nous gêner et nous nuire de façon réciproque, entamer l'action concurremment, il y a lieu, selon moi, de tirer au sort....

—Oh! que c'est bête! fit le grand Hector, jusque-là muet et impassible.

—Et de mauvais goût! ajouta le petit Busigny avec un mouvement d'humeur ou de contrariété.

—Pardon! reprit, sans se troubler le moins du monde, le loquace Aymery, vous ne m'avez pas compris. Il ne s'agit point de tirer la baronne au sort comme un objet précieux mis en loterie. Le bon billet qu'aurait le gagnant si le gros lot ne voulait pas de lui!.... Non, non: il s'agit tout uniment d'introduire de l'ordre dans nos prétentions rivales, d'assigner à chacun son rang. Comprenez-vous?.... Il vous répugnerait, sans doute, non moins qu'à moi-même, de mettre, pour la première fois, à vingt-deux ans, l'épée à la main dans la fratricide intention de pourfendre un intime d'Arcueil..., d'autant plus qu'il en faudrait pourfendre deux: le triomphe de l'Amour ne doit pas être souillé par le sang de l'Amitié!

—Mirabeau! murmura le petit Busigny avec un haussement d'épaules impatienté.

—Enfin! dit sentencieusement le jeune de Trahaut, je n'entrevois pas, pour ma part, d'autre solution pacifique au conflit. En résumé, je demande que nous fassions appel aux décisions du Hasard pour savoir qui aura le champ libre d'abord, les deux perdants devant s'effacer momentanément; après quoi, ce sera le tour du second élu de la Fortune, et enfin l'heure sonnera pour le troisième de tenter l'épreuve, autrement dit de déployer ses moyens de séduction, si l'heure du berger n'a pas auparavant sonné pour l'un des deux autres. On s'en remettra à la discrétion de chacun du soin de reconnaître tout échec définitif.... On pourrait, à la rigueur, fixer un délai, un mois ou six semaines, par exemple, laps de temps plus que suffisant, si l'on s'en rapporte à la chronique de ce siècle, à celle des deux précédents, et même à des documents plus anciens, pour avoir raison des vertus preusbles..... Enfin, c'est à examiner. Mais il sera bien entendu que tout doit se faire de franc jeu. Au surplus, nous sommes gens d'honneur.... Il suffit.... Ah! je serais même assez d'avis, car il faut être un beau joueur, que chacun eût le droit de réclamer l'assistance de ses deux rivaux; mieux que cela: l'évincé devrait être tenu de révéler les moyens mis en œuvre par lui, afin que son école pût profiter au suivant. Quant à moi, je ne fais pas mystère de mon système: avec les femmes, il n'y a rien de tel que d'écrire, si ce n'est de parler; j'écrirai d'abord, je parlerai ensuite.

—Mirabeau! répéta, entre haut et bas, le petit Adhémar, qui paraissait vraiment mal à son aise et qui restait ferme en dedans.

Et il ajouta, car, à l'exemple de presque tous les jeunes gens de son âge,—qu'ils aient été élevés dans des maisons ecclésiastiques ou ailleurs,—il possédait une sérieuse érudition spéciale:

—C'est une Sophie que tu cherches?

Puis, il tourna le dos, enfonça rageusement ses mains dans ses poches et s'écarta de quelques pas en sifflotant.

Et toi, Fougerac, ça te va-t-il? demanda Aymery à son second auditeur.

—Pourquoi pas? fit Hector avec une insouciance qui pouvait bien être de l'assurance.

—A la bonne heure!.... Et, sans indiscrétion, ton moyen?

—Oh! moi,—dit résolûment, en retroussant sa hâtive moustache, ce grand carabinier d'Hector, qui avait moins de lettres que les deux autres, mais plus de tempérament, sans doute,—moi, j'agirai.

—Bravo! la littérature et l'audace: deux fameux moyens!.. Alors, décidément, Busigny, ça ne te dit rien?

Adhémar, interpellé de la sorte, se retourna brusquement, comme s'il eût voulu couper court au dialogue et décourager, d'un seul mot, l'insistance de son verbeux camarade. Mais il sembla se raviser, et, d'un ton de suprême persiflage:

—Tenez, dit-il vous me faites rire avec vos combinaisons et vos moyens de collège. Vous vous imaginez qu'une femme de votre monde va, parce que... Ah! ah! mes bons amis, il vous demande d'être ridicules.... Là dessus, je rentre, c'est-à-dire que je vais fumer sur la terrasse.

—Dis donc que tu n'as aucun moyen dans ton sac, riposta du Trahaut, piqué au vif.

—Moi, aucun moyen!....Ah!......

On eût pu croire que quelque chose qu'il ne voulait pas dire allait lui échapper; mais il se maîtrisa encore et se contenta de marcher en s'éloignant:

—Aucun moyen, tu l'as dit, mon bon.... Tout le monde n'a pas ton aplomb.... ni ton flair.

Une heure après cette conférence, où, selon l'usage, des dissidences s'étaient produites sans que rien n'eût été tranché, le sous-lieutenant Hector de Fougerac et le futur orateur des droites, Aymery de Trahaut entamait, dans un coin de salon, une mystérieuse partie de cartes, qu'entrecoupaient des chuchotements bruyants et de fréquents clins d'œil à l'adresse de la baronne de Gatry, laquelle, inconscient enjeu de ce moderne tournoi, paraissait converser sur le pied de guerre, dans un autre coin, avec le commandant de hussards. Celui-ci, bien convaincu probablement de l'excellence du tir plongeant, se tenait debout devant sa belle interlocutrice, dont le décolletage sournois ne laissait pas que d'être encore fort libéral, intrépide même, sous certains aspects, et il lui convait du feu très nourri de ses regards.

—Ah ça, dit Hector à voix basse, est-ce que le commandant voudrait se mettre aussi de la partie? Brelan carré, alors.

—En attendant, je coupe, et atout! fit du Trahaut. Si cela était, il y aurait lieu d'organiser une poule, au lieu de jouer la préséance en cinq sec.

(*A continuer*)